

Patrick Pouchot, responsable du service communication de la plate-forme chimique de Pont de Claix

La plate-forme de Pont de Claix mène depuis de nombreuses années une politique d'ouverture et de transparence, vers l'ensemble de ses interlocuteurs. Cette démarche volontaire permet avant tout de répondre aux attentes du grand public en matière d'information. Elle contribue également au développement durable des activités industrielles.

La plate-forme Chimique de Pont de Claix s'est progressivement ouverte vers son environnement proche dès le milieu des années 1980. En 1984, elle fait figure de pionnière en France, en diffusant une plaquette intitulée "que faire en cas d'alerte aux gaz" auprès des populations riveraines, un an avant que la loi n'impose ce document.

L'effort de communication externe se poursuit les années suivantes, avec les différentes campagnes d'information prévues par la réglementation des installations classées. Mais d'autres actions complètent ce dispositif légal : visites d'usine (jusqu'à 1000 visiteurs par an), journées portes-ouvertes (1500 personnes accueillies en 1986, 4000 en 1990), contacts réguliers avec la presse, informations dans les écoles, rencontres régulières avec les riverains et implication de nombreux membres du personnel dans des organismes extérieurs.



Les élèves de l'école Marcel David d'Echirolles découvrent le centre de secours de la plate-forme

Cette démarche permet bien sûr de contribuer à l'information des populations riveraines sur les risques industriels. Mais elle permet également d'améliorer l'image de marque de l'industrie chimique : les progrès de la plate-forme en matière de technologies, de sécurité et d'environnement sont ignorés du grand public.

Depuis la fin 2001 : un contexte particulier

Ce travail de longue haleine prend son intérêt après l'accident de Toulouse. En effet, alors que la situation est relativement sereine depuis plusieurs années, elle s'inverse complètement le jour-même de l'accident majeur d'AZF, le 21 septembre 2001. Les journalistes sont à la porte de la plate-forme, les riverains s'interrogent à nouveau sur ses risques, et les attaques de certains milieux associatifs ou politiques se font jour, posant explicitement la question de l'opportunité d'une plate-forme chimique en pleine agglomération grenobloise.

Plus que jamais, la démarche d'ouverture se poursuit, avec des réponses systématiquement positives aux sollicitations de toutes sortes : presse, visites d'usine, demandes d'information de la part des riverains... Le 18 janvier 2002, la plate-forme accueille notamment le conseil municipal de Pont de Claix au grand complet, pour lui présenter ses actions et ses résultats en matière de sécurité. Le 31 janvier 2002, Maurice Michel, directeur de l'établissement, et Jean-Pierre Rives, directeur du GIE SPIRAL, participent à un débat télévisé sur France 3, avec Yves Cochet, Ministre de l'Environnement. L'émission, diffusée dans toute la région Rhône-Alpes, est accompagnée de plusieurs reportages tournés dans l'usine, pendant près d'une semaine.

Les enquêtes publiques : des opportunités exceptionnelles

Le 15 mars 2002, nouveau coup de théâtre, le Tribunal Administratif annule l'autorisation d'exploiter du nouvel atelier de TDI¹ pour vice de forme. Le Tribunal estime que le périmètre de l'enquête publique était insuffisant au regard des textes existants. Le nouvel atelier étant moderne et présentant les meilleures garanties en termes de sécurité et de protection de l'environnement, le Préfet de l'Isère autorise la poursuite de son exploitation, sous réserve que la totalité de la procédure de demande d'autorisation d'exploiter soit reprise. Avec une coïncidence de date, Tolochimie dépose une demande pour un projet comportant la construction d'un nouvel atelier. A cette occasion, les deux sociétés franchissent un nouveau pas avec une campagne d'information sans précédent, portant sur 27 communes. Certaines sont éloignées du site et peu habituées à aborder les questions liées au risque majeur.

Rhodia et Tolochimie s'appuient tout d'abord sur les membres de leur personnel, qui sont des relais d'information très crédibles à l'extérieur. Pour les aider et accompagner la démarche d'ensemble, de nombreux supports grand public sont réalisés : plaquettes illustrées, fiches de présentation des établissements, film vidéo sur l'atelier TDI avec interviews du personnel de l'atelier, présentations assistées par ordinateur sur grand écran, etc. Les thèmes abordés dans ce supports sont les suivants : utilisations des produits fabriqués, importance économique de l'usine, mais aussi ses risques potentiels et les moyens pour les maîtriser. Le risque essentiel de la plate-forme découle de l'utilisation du

¹ Toluène Di Isocyanate, intermédiaire pour les mousses polyuréthanes utilisées dans l'ameublement, les sièges d'automobiles, d'avions, de trains,...

phosgène, un gaz toxique, largement utilisé dans la synthèse des isocyanates.

Rhodia et Tolochimie sont ensuite allés au devant de leurs interlocuteurs de l'agglomération, pour répondre à leurs interrogations. Plusieurs rencontres successives ont été organisées avec les élus des communes concernées par l'enquête, les riverains, les associations, les administrations, etc. Une visite de la plate-forme a été effectuée. Les journalistes sont également conviés à deux reprises. Au total, une quarantaine d'articles et reportages sont diffusés dans la presse locale, régionale et nationale.



Le bus InfoRisques en visite...

Un effort particulier est engagé pendant le déroulement des enquêtes publiques, pour inciter chacun à s'informer et à s'exprimer, le cas échéant, sur les registres mis à disposition du public.

La procédure d'enquête publique prévoyant également de recueillir l'avis des conseils municipaux des communes concernées, des équipes de Rhodia et Tolochimie se mettent à la disposition des édiles, pour leur expliquer les projets et répondre à leurs questions. Plus d'une dizaine de réunions ont ainsi été menées.

Des résultats concrets

L'ensemble de cette démarche volontaire a été soulignée par les commissaires enquêteurs, qui ont salué, dans leurs rapports les efforts de communication engagés en cette occasion. De leur côté, les publics visés ont apprécié l'information fournie et la volonté de transparence des industriels.

Les échanges ont été très riches d'enseignements et une réelle demande s'est faite le jour parmi les interlocuteurs de la plate-forme pour améliorer encore l'information sur l'activité industrielle, les risques, les mesures de prévention et d'intervention. Ces préoccupations sont bien dans l'axe de la réglementation des installations classées.

Dans le même registre, pour la campagne d'information sur les risques industriels majeurs qui se déroule en mai-juin 2003, dans les départements de l'Isère et du Rhône, la plate-forme a continué à être très active, avec l'accueil de plusieurs réunions de travail et d'information, sous l'égide de la Préfecture (dont une réunion de sensibilisation des élus de l'Isère). La plate-forme a également joué un rôle moteur dans la réalisation d'un film d'information des populations, qui a été tourné en partie à Pont de Claix. Ce document a été notamment conçu pour les écoles, les élus, les institutionnels... qui avaient exprimé, lors des dernières enquêtes publiques, leur besoin en supports de ce type, pour améliorer l'information sur les risques et la connaissance des consignes.

N'oublions pas enfin les nombreuses visites de site, constituées en grande partie de scolaires ou d'étudiants, notamment par le biais du bus "Inforisques" du Conseil Général, en collaboration avec le CIRIMI². Environ 500 personnes sont reçues chaque année, ce qui permet de faire découvrir concrètement nos activités et mettre l'accent sur l'engagement de progrès des chimistes, notamment sur l'aspect de maîtrise du risque industriel. ■



Les riverains visitent l'atelier de TDI de Rhodia, à l'occasion de la journée annuelle "sécurité/environnement" de 2002

² C.I.R.I.M.I. : Comité d'Informations sur les Risques Industriels Majeurs dans l'Isère